BARRERE DUFAU
Géomètres-Experts

147 avenue Paul Doumer
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 01 47 51 06 78
Fax : 01 47 77 05 71
experts@barrere-dufau.fr

Rueil-Malmaison, le 24 mars 2025

SCP FRICAUDET LARROUMET SALOMONI

22 rue Pasteur

92 300 LEVALLOIS-PERRET

AVOVENTES

Référence : F25036753
Dossier : 25U016

BORDEREAU D'ENVOI

	Document joint	Reste à vous faire parvenir
Certificat d'urbanisme d'information	x	
Certificat de zonage	x	
Certificat d'alignement	x	
Certificat de numérotage	x	
Certificat de non-péril, hygiène,...	x	
Certificat de carrières	x	
Certificat "parasitaire"	x	
Extrait cadastral "modèle 1"	x	
Plans de situation	x	
Plans parcellaires	x	
Note d'honoraires n° F25036753	x	

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

AVOVENTES

BARRERE DUFAU
Géomètres-Experts

Rueil-Malmaison, le 24/03/2025

147 avenue Paul Doumer
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 01 47 51 06 78
Fax : 01 47 77 05 71
experts@barrere-dufau.fr

SCP FRICAUDET LARROUMET SALOMONI

22 rue Pasteur

92 300 LEVALLOIS-PERRET

AVOVENTES

Référence : F25036753
Dossier : 25U016

NOTE D'HONORAIRES

Concerne : *Renseignements d'Urbanisme sur la propriété de* AVOVENTES *sise 8 et 10 rue d'Alembert à ISSY-LES-MOULINEAUX. (Section AS, parcelles n°11 et 12)*

Désignation	**Montant HT**
Dossier de renseignements d'urbanisme, comprenant : - la demande des renseignements d'urbanisme, - la demande des certificats communaux, - la demande des certificats d'alignement, - la demande du certificat des carrières, - la demande de l'extrait cadastral, - l'établissement des plans de situation.	
MONTANT FORFAITAIRE	**180,00**

Total hors taxes €	180,00
Montant T.V.A 20%	**36,00**
Montant T.T.C. €	**216,00**

Soit à régler la somme T.T.C. de deux cent seize euros

Paiement par chèque ou virement bancaire, à réception de la facture, en indiquant sa référence.

ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS
SARL
BARRERE et DUFAU
Géomètres Experts
147, avenue Paul Doumer
92500 RUEIL-MALMAISON
N° D'INSCRIPTION 1997B2/00008

Nos références bancaires:
Banque : LCL
IBAN : FR13 3000 2005 4400 0000 8321 Q50
BIC (adresse Swift) : CRLYFRPP

NOTE D'INFORMATIONS

PLUi

Avertissement : Le présent document constitue une simple information et ne saurait créer de droits acquis aux éléments qu'il mentionne. Ce document n'est pas exhaustif, il convient de consulter l'ensemble des pièces réglementaires (Règlement écrit, Règlement graphique, Orientations d'Aménagement et de Programmation) et des annexes du PLUi.

Créée le
22 février 2025

Basée sur le PLUi
du 11 décembre 2024

TERRAIN/UNITE FONCIERE N°12824 - ISSY-LES-MOULINEAUX

Référence(s) cadastrale(s) (millésime 2024) :
AS0011, AS0012

Superficie :
499m²

Adresse indicative :
10, 8 RUE D ALEMBERT à ISSY-LES-MOULINEAUX

RÈGLES D'URBANISME APPLICABLES

Les dispositions d'urbanisme applicables résultent du PLUi approuvé le 11 décembre 2024 ..... Consulter

Zone(s) : **U3-A**

Affectation des sols, destination des constructions et natures d'activités

Destinations autorisées, interdites ou soumises à conditions ..... Consulter

Périmètre d'Attente d'un Projet d'Aménagement Global (PAPAG) : **Non concerné** .....

Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) : **Non concerné** .....

Constructions susceptibles de changer de destination : **Non concerné** .....

Morphologie et implantation des constructions

Règles morphologiques : **U3-A** ..... Consulter

Dispositions graphiques particulières

Alignement obligatoire : **Non concerné** .....

Marge de recul : **Non concerné** .....

Règle spécifique de hauteur : **Non concerné** .....

Zone à hauteur contrainte : **Non concerné** .....

Filet de hauteur : **Non concerné** .....

Secteur de plan masse : **Non concerné** .....

Nature et biodiversité

Taux minimal de pleine-terre à respecter : **25%** ..... Consulter

Coefficient de Biotope Surfacique (CBS) à respecter : **0.05** ..... Consulter

Avertissement : il s'agit de règles générales. Des dispositions particulières ou alternatives peuvent éventuellement s'appliquer au terrain. Ces dispositions sont détaillées dans le règlement (voir liens précédents).

Espaces végétalisés : **Non concerné** .....

Mares et plans d'eau : **Non concerné** .....

Jardins et espaces cultivés : **Non concerné** .....

Parcs et jardins de pleine-terre du PVAP de Marnes-la-Coquette : **Non concerné** .....

Continuités paysagères et passages : **Non concerné** .....

Traitement environnemental et paysager : **Concerné** ..... Consulter

Lisières forestières : **Non concerné** .....

Alignement d'arbres : **Non concerné** .....

Emplacements réservés (aux espaces verts et continuités écologiques) .....
Référence de l'emplacement réservé : **Non concerné**
Objet : **Non concerné**
Bénéficiaire : **Non concerné**

Espace Boisé Classé (EBC) : **Non concerné** .....

Qualité urbaine, architecturale, énergétique et environnementale des constructions

Concerné ..... Consulter

Patrimoine bâti et paysager

Patrimoine bâti remarquable : **Non concerné**

Patrimoine bâti d'intérêt : **Non concerné**

Ensemble bâti à caractère patrimonial : **Non concerné**

Ensemble urbain d'intérêt : **Non concerné**

Élément d'intérêt : **Non concerné**

Arbre remarquable : **Non concerné**

Arbre repère : **Non concerné**

Avertissement : si le terrain est concerné par un ou plusieurs des éléments de patrimoine ci-avant, il convient de consulter le Cahier des patrimoines en complément du règlement écrit.

Aqueduc : **Non concerné**

Mixité fonctionnelle et sociale

Mixité fonctionnelle des zones de centralités
Non concerné

Linéaires de préservation et de développement de la diversité commerciale : **Non concerné**

Secteurs de Mixité Sociale (SMS) ... Consulter
SMS-1 : Pour les nouvelles constructions ou opérations de reconstruction à destination de logement de plus de 1 200 m² de surface de plancher ou d'au moins 15 logements, il est exigé un minimum de 30% de logements sociaux (en surface de plancher)

Emplacements réservés (pour des programmes de logement)
Référence de l'emplacement réservé : **Non concerné**
Objet : **Non concerné**
Bénéficiaire : **Non concerné**

Secteur de taille minimale de logements (STML) ... Consulter
Pour les constructions à édifier ou opérations de reconstruction à destination de logement, comprenant au moins 6 logements, il est exigé un minimum de 65% de logements de type 3 et plus

Stationnement

Secteur pour l'application des règles de stationnement : **S1** ... Consulter

Équipements et réseaux

Secteur de gestion des eaux pluviales : **2** ..... Consulter

Emplacements réservés (voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général) .....
Référence de l'emplacement réservé : **Non concerné**
Objet : **Non concerné**
Bénéficiaire : **Non concerné**

Servitudes de localisation .....
Référence de la servitude de localisation : **Non concerné**
Objet : **Non concerné**
Bénéficiaire : **Non concerné**

Voies, sentes ou chemins à préserver : **Non concerné** .....

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

OAP sectorielle : **Non concerné** .....

OAP thématique Continuités écologiques ..... Consulter

OAP thématique Mobilité et espaces publics ..... Consulter

OAP thématique Energies ..... Consulter

Informations complémentaires

Droit de Préemption Urbain : **Simple** .....

Droit de Préemption sur les cessions de fonds de commerce, de fonds artisanaux et de baux commerciaux : **Non concerné** ..

Servitudes d'Utilité Publique : .....
AC1 : Périmètre(s) de protection autour de monument(s) historique(s) inscrit(s).
PM1 : Plan de prévention des risques naturels prévisibles des périmètres des zones de risques liés aux anciennes carrières.
PT2 : Zone(s) spéciale(s) de dégagement entre deux centres assurant une liaison radioélectrique par ondes de fréquence supérieure à 30 mégahertz (c'est-à-dire de longueur d'onde inférieure à 10 mètres).
Aéronautique(s) de dégagement (non approuvée).

Autres informations :
Zone contaminée ou susceptible de l'être par les termites.
Zone à risque d'exposition au plomb.
Zone non répertoriée par arrêté préfectoral sur la présence d'un risque de mérule.

Inspection générale des carrières

86 rue Régnault – 75013 PARIS

Renseignements sur les anciennes carrières et la dissolution du gypse antéludien

Date de la demande : 12/03/2025

Références : 1206362 18-54

[X] Renseignement fournis selon le plan joint

9	2	1	3	0

Code postal

			A	S

Sect. Cadast.

0	0	1	1

Parcelle

Adresse : 8 RUE D'ALEMBERT
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Votre référence : 25U016

Adresse complémentaire : 8 rue d'Alembert
10 rue d'Alembert

Parcelles complémentaires : AS 0011
AS 0012

Les renseignements ci-dessous sont donnés à titre indicatif. Il est rappelé que le propriétaire du sol est aussi propriétaire du sous-sol (art. 552 du Code Civil).
Ces informations ne sont pas suffisantes pour compléter l'état des risques naturels et technologiques en application des articles L 125-5 et R 125-26 du Code de l'Environnement
Les renseignements concernant la présence, la position, la nature des anciennes carrières, galeries souterraines et autres cavages abandonnés sont communiqués dans l'état actuel des connaissances acquises par l'inspection générale des carrières et sous réserve de vérification par tous les moyens appropriés

1° Possibilité de dissolution du gypse antéludien :

[ ] Possibilité de dissolution du gypse antéludien - Seine-Saint-Denis par arrêtés préfectoraux du 21 mars 1986 et 18 avril 1995 (PPR) (1)

2° Par rapport aux zones de carrières connues :

[X] en dehors [ ] en zone de carrière (1) [ ] possibilité de remblais dus à d'anciennes sablières, glaisières, ou a du nivellement (1)

3° Particularités du sous-sol :

	T	Pa	Pr
ancienne carrière de calcaire grossier souterraine	[ ]	[ ]	[ ]
ancienne carrière de calcaire grossier à ciel ouvert	[ ]	[ ]	[ ]
ancienne carrière de craie	[ ]	[ ]	[ ]
ancienne glaisière	[ ]	[ ]	[ ]
ancienne carrière de gypse souterraine	[ ]	[ ]	[ ]
ancienne carrière de gypse à ciel ouvert	[ ]	[ ]	[ ]
ancienne sablière	[ ]	[ ]	[ ]
Autre : Galerie de captage	[ ]	[ ]	[X]

T : en totalité, Pa : en partie, Pr : à proximité

4° Nature des travaux réalisés pour la stabilité du bâti faisant partie de la propriété :

	Pa
[ ] Aucun (ou non communiqués à l'IGC)	
[ ] Fondations superficielles armées	[ ]
[ ] Fondations profondes prenant appui sur le sol de la Carrière [ ] à ciel ouvert [ ] souterraine	[ ]
[ ] Consolidations souterraines en carrière par piliers	[ ]
[ ] Consolidations souterraines par injection	[ ]
[ ] Remblaiement de la carrière	[ ]
[ ] Autre :	[ ]

Pa : en partie

(1) Pour ces propriétés, il peut être prescrit des travaux de reconnaissance ou de confortement du sous-sol et/ou de fondations dans le cas d'une demande d'autorisation de bâtir

L'Inspection générale des carrières ne donne aucun renseignement par téléphone. Pour toute précision orale, la réception du public est assurée sur rendez-vous au

86 rue Régnault – 75013 PARIS – www.igc.paris.fr

Paris, le : 13/03/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction générale des finances publiques
Cellule d'assistance technique du SPDC
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00
Courriel : esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr

N° de dossier :

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 12/03/2025
validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : BARRERE DUFAU GEOMETRES EXPERTS

SF2517511030

DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 092 *Commune :* 040 ISSY LES MOULINEAUX

Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
AS	0011			8 RUE D ALEMBERT	0ha02a76ca					
AS	0012			10 RUE D ALEMBERT	0ha02a23ca					

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30

SPDC

ISSY-LES-MOULINEAUX

8 et 10 rue d'Alembert

N

PLAN DE SITUATION

Echelle : 1/4000ème

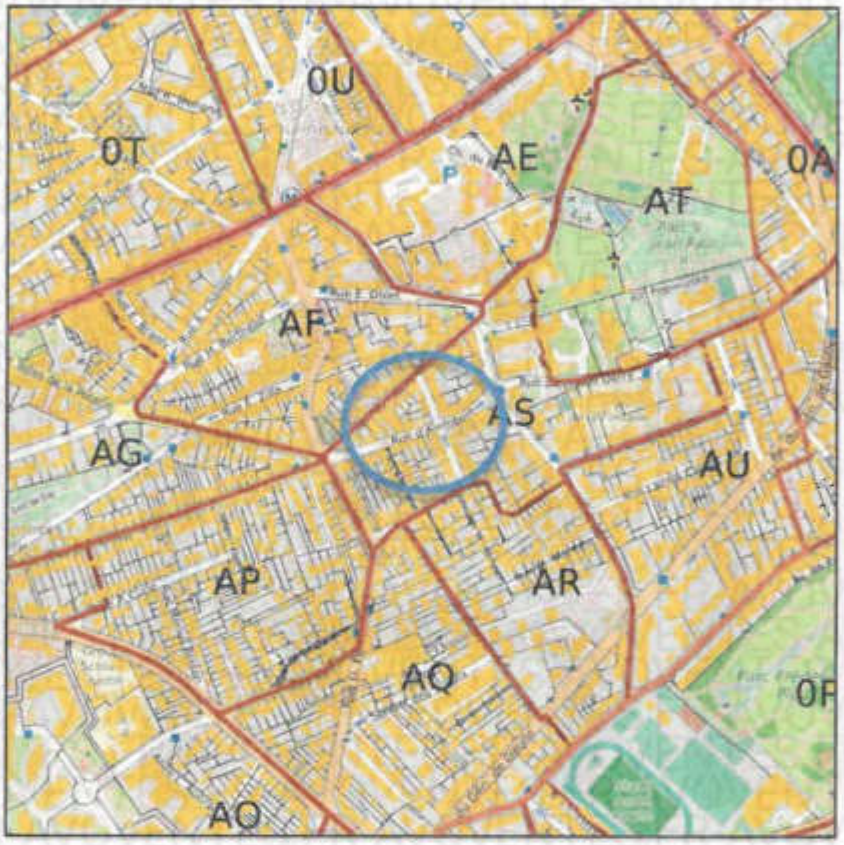

Référence cadastrale : Section **AS**, parcelle n°**11 12**

Contenance cadastrale : 499 m²

Propriétaire : AVOVENTES

Nota : Document établi à partir d'un extrait du plan cadastral

N° de dossier : 25U016

BUREAU PRINCIPAL

BUREAU SECONDAIRE

BUREAU SECONDAIRE

GÉOMÈTRE-EXPERT

ISSY-LES-MOULINEAUX

8 et 10 rue d'Alembert

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Echelle : 1/1000ème

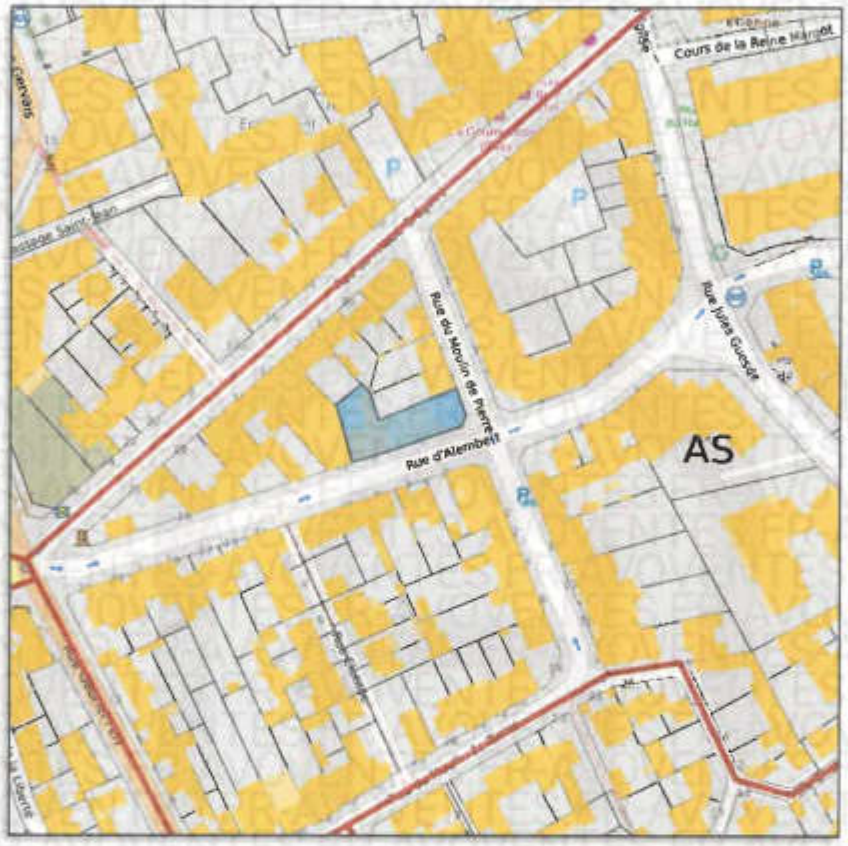

Référence cadastrale : Section **AS**, parcelle n°**11 12**

Contenance cadastrale : 499 m²

Propriétaire AVOVENTES

Nota : Document établi à partir d'un extrait du plan cadastral

N° de dossier : 25U016